

Hoerdt, le 10 avril 2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 AVRIL 2024 A LA MAIRIE A 20 HEURES

Date de la convocation : 28 mars 2024

transmise le : 28 mars 2024

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 17

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Gregory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT.

Étaient absents excusés : Mesdames et Messieurs Christiane WOLFHUGEL qui donne pouvoir à Madame Nathalie GRATHWOLH, Laurent WAEFFLER, Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Grégory GANTER, Nadia STOLL, Emmanuelle EBERHARDT qui donne pouvoir à Madame Christiane SAEMANN

Étaient absents non-excusés : _Messieurs Olivier RIEDINGER, Emmanuel DOLLINGER, Alexandre WINTER, Thierry RIEDINGER

Secrétaire de séance : Madame Caroline OFFERLE



ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 mars 2024
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Choix du blason
6. Finances : approbation du budget primitif 2024.
7. Finances : approbation des taux d'imposition 2024.
8. Finances : M57 - Fongibilité des crédits
9. Finances : attributions de subventions
10. Finances : participation aux frais de criée
11. Finances : demande d'ouverture de comptes à termes
12. Finances : demande de renouvellement de comptes à termes
13. Création d'une commission Ad'Hoc
14. Délégation au Maire pour les admissions en non-valeur.
15. Divers.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Il remercie Messieurs Rémy MAECHLING et Roland STOLL pour leur présence dans le cadre du choix du blason

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Caroline OFFERLE est élue secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 DECEMBRE 2023

Madame Nathalie GRATHWOHL fait remarquer une faute d'orthographe dans le nom de Monsieur GANTER qui sera corrigée.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

Date	Représentation
05/03/2024	Commission d'appel d'offres : avenant au marché de travaux du Centre Culturel
06/03/2024	Commission Cadre de Vie
09/03/2024	Commission Cadre de Vie
12/03/2024	Présence de Madame Maechling à l'Epsan pour la transplantation des tilleuls
16/03/2024	Commission Cadre de Vie
18/03/2024	Conseil d'Administration du CCAS de Hoerdt
19/03/2024	Madame STOLL a représenté la commune au Conseil d'Administration du Collège Baldung Grien de Hoerdt
20/03/2024	Monsieur le Maire a participé à la réunion des délégués du COS
21/03/2024	Madame Stoll, Madame Christiane WOLFHUGEL et Monsieur le Maire ont participé à l'anniversaire de Mme Genter (100 ans)
22/03/2024	Cérémonie de citoyenneté
22/03/2024	Nettoyage de Printemps
26/03/2024	Commission culture
27/03/2024	Madame Stoll a représenté la commune au Conseil d'Administration du Péricolaire
27/03/2024	Monsieur Roland SCHURR a représenté la commune à l'Assemblée Générale de l'Association du Jumelage Hoerdt-Büttelborn
27/03/2024	Commission des finances
28/03/2024	Madame Stoll a participé à une réunion avec l'Epicerie Sociale
28/03/2024	Commission d'appel d'offres à Weyersheim pour l'AMO dans le cadre du projet photovoltaïque flottant.

29/03/2024	Madame Maechling a participé à la remise des coupes à l'occasion du tournoi de foot du Vendredi saint avec la présence de 2 équipes de Büttelborn
30/03/2024	Mesdames et Messieurs Grégory Ganter, Nathalie Grathwohl, Arnaud Ottmann, Christiane Wolfhugel, Caroline Offerlé ont participé à l'hommage au pasteur Heyler
01/04/2024	Concert de Pâques à l'Eglise Protestante
02/04/2024	Commission Communale des Impôts Directs
06/04/2024	Conférence sur l'aménagement paysager à l'occasion de la remise des diplômes des maisons fleuries
09/04/2024	Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont participé à la remise de l'insigne Chevalier du mérite agricole

4. RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

La commission fêtes et cérémonies propose de conserver le marché annuel le dernier mercredi du mois d'août mais qu'il soit nocturne de 17h à 22 heures avec des animations et des points de restauration pour apporter une nouvelle dynamique. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider cette nouvelle formule du marché annuel. A l'unanimité le Conseil Municipal valide la mise en place du marché annuel de 17h00 à 22h00.

Monsieur Grégory GANTER informe du commencement des travaux rue de la Gare et de la vigilance toute particulière qui sera apportée en matière de respect des déviations, à cet effet, les forces de l'ordre ont été sollicitées pour intervenir et les faire respecter. La CeA interviendra dès lundi 15 avril pour renforcer cette signalisation.

Monsieur Grégory GANTER informe les membres du Conseil Municipal que les travaux du terrain de pétanque commencent le 11 avril et ceci pour trois semaines maximums.

Monsieur Jacky WOLFF informe que les travaux du Centre Culturel respectent le planning et que le terrassement est terminé.

Monsieur Grégory GANTER informe que les travaux de signalisation de la commune commencent dès lundi 15 avril en ce qui concerne la signalisation verticale, pour le marquage horizontal il est nécessaire d'attendre une météo plus clémente.

5. CHOIX DU BLASON COMMUNAL

Messieurs Rémy MAEHLING et Roland STOLL proposent au Conseil Municipal un blason pour la commune de Hoerdtd qui soit conforme aux normes héraldiques.

Le blason actuel de Hoerdtd est une botte d'asperges vertes sur un fond or. Compte tenu des recherches historiques effectuées et de la découverte d'un sceau datant de 1556 et des couleurs attribuées à la commune de Hoerdtd en 1699, il est proposé de reprendre la botte d'asperges blanches sur fond gueules (rouge), un aulne et une clé verte sur fond or.

Monsieur Taesch pense que l'emblème de la commune c'est la botte d'asperges et que la dimension historique de l'aulne et de la clé ne sont pas nécessaires sur le nouveau blason de la commune.

Après discussions, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de valider le projet afin de pouvoir entreprendre les démarches nécessaires pour modifier les armoiries de la commune. Le Conseil Municipal à la majorité 16 voix pour et une abstention de Monsieur Taesch valide le projet présenté et autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches

6. FINANCES : APPROBATION DU BUCGET PRIMITIF 2024

Madame Nathalie GRATHWOLH présente le budget primitif 2024 validé par la commission des finances du 27 mars 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le Budget Primitif 2024, tel qu'arrêté aux montants suivants :

a) Dépenses et Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Montant
Dépenses		
11	Charges à caractère générales	1 563 398.23
12	Charges de personnel et frais assimilés	1 779 400,00
65	Autres charges de gestion courante	573 200,00
66	Charges financières	57 700,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00
42	Opérations d'ordres	220 500,00
14	Atténuation de charges	395 663,00
23	Virement à la section d'investissement	751 864,77
		5 343 226,00

Recettes

70	Produits des services du domaine et ventes	356 500,00
73	Impôts et taxes	973 839,00
731	Fiscalité locale	2 324 259,00
74	Dotations et participations	903 116,00
75	Autres produits de gestion courante	202 500,00
13	Atténuation de charges	53 000,00
76	Produits financiers	29 512,00
77	Produits exceptionnels	500,00
002	Report résultat de fonctionnement	500 000,00
		5 343 226,00

b) Dépenses et recettes et dépenses d'investissement réparties comme suit :

Chapitre	Libellé	Montant
Dépenses		
41	Opération d'ordres	150 885,00
10	Dotations	7 700,00
20	Immobilisation corporelle	28 700,00
204	Subvention d'équipement	33 730,00
21	Immobilisations corporelles hors opérations	3 258 780,00
23	Immobilisations en cours	6 967 760,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 201,47
165	Dépôts et cautionnements	3 000,00
		10 880 756,47

Recettes

13	Subventions d'investissement	337 000,00
10	Dotations	1 163 611,14
21	Virement de la section de fonctionnement	751 864,77
24	Cession de biens	200 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 410,00
40	Amortissements	220 000,00
41	Opération d'ordres	150 885,00
001	Excédent d'investissement reporté	8 055 985,56
		10 880 756,47

7. FINANCES : VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Vu le débat d'orientation budgétaire du 5 mars 2024,

Vu l'avis de la commission des finances du 27 mars 2024,

Maintien les taux d'imposition suivant pour 2024 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,08%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 19,28%
- cotisation foncière des entreprises : 15,13%
- taxe d'habitation : 12,31%

8. FINANCES : FONGIBILITE DES CREDITS

Monsieur le Maire explique que la nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre. Ces transferts ne peuvent pas concerner les charges de personnel. Monsieur le Maire précise que les conseillers municipaux ainsi que le responsable du SGC sont informés des mouvements opérés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide pour l'exercice 2024, de pouvoir procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

9. FINANCES : ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Madame Nathalie GRATHWOHL présente une demande de subvention aux membres du Conseil Municipal.

Aussi compte tenu de l'avis favorable de la commission finances du 27 mars 2024, et après en avoir délibéré à l'unanimité, sans les voix de Mesdames et Messieurs Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Laëtitia GRASSER, Mathieu TAESCH et Grégory GANTER qui ne participent pas au vote : le Conseil Municipal attribue une subvention de 915 € à l'Association Carnavalesque Herrefasnacht, qui correspondent au prix d'excellence char et groupe, ainsi que les droits de place encaissés.

10. FINANCES : PARTICIPATION AUX FRAIS DE CRIEE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de l'adjudication du bail de chasse lot n°2 et de la participation de Monsieur ROUX, comptable responsable du SGC de Haguenau, il est nécessaire de lui attribuer des frais de criée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité et en application de l'article 12 du cahier des charges type de location des chasses communales attribue 100 € de frais de criée à Monsieur ROUX.

11. FINANCES : DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE A TERME

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de réhabilitation du Centre Culturel ont pris du retard pour des raisons indépendantes de la volonté de la commune à savoir :

- Marché de gros œuvre infructueux
- Réalisation du projet de l'Epsan
- Désamiantage du site
- Déviation du réseau d'assainissement

Le retard pris dans l'avancement du projet de réhabilitation, de rénovation et de d'extension des équipements sportifs du centre culturel a reporté de facto le besoin de trésorerie.

Aussi à titre dérogatoire Monsieur le Maire propose l'ouverture de comptes à termes de 500 000 euros pour le placement de 1 500 000 euros provenant du déblocage du crédit de trésorerie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité demande l'ouverture de deux comptes à terme.

12. FINANCES : RENOUVELLEMENT DE COMPTE A TERME

Monsieur le Maire rappelle que des comptes à termes ont été ouverts pour le placement de 4 000 000 € à la suite du retard des travaux de réhabilitation du Centre Culturel indépendants de la volonté de la commune.

Aussi, Monsieur le Maire propose de renouveler ces comptes à termes qui arrivent à échéance le 27 mars 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité demande le renouvellement des comptes à termes.

13. CREATION D'UNE COMMISSION AD'HOC

Monsieur le Maire propose la mise en place d'une commission Ad 'Hoc pour le réaménagement du jardinet à l'avant du presbytère protestant comportant la création d'une œuvre artistique. L'architecte des bâtiments de France a déjà donné un accord de principe à ce réaménagement.

Cette initiative a reçu un avis favorable des membres de la commission réunie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide de la création d'une commission Ad'Hoc pour la création d'une œuvre artistique

Désigne les membres de la commission comme suit :

- Madame Caroline OFFERLE, nommée présidente de la commission
- Monsieur Denis RIEDINGER
- Madame Florence NOBLET
- Madame Caroline MAECHLING
- Madame Nathalie GRATHWOHL.

14. DELEGATION DONNEE AU MAIRE : ADMISSION DES TITRES EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire explique que la loi 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dit loi 3DS permet au conseil municipal de déléguer au maire :

- L'admission en non-valeur des titres de recettes, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur

à un seuil fixé par délibération du conseil municipal, qui ne peut être supérieur au seuil de 100 € fixé par décret 2023-523 du 29 juin 2023. Le maire rend compte une fois par an au moins de ses décisions.

Aussi le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne délégation à Monsieur le Maire pour admettre en non-valeur des titres inférieurs ou égaux à 100 euros

15. DIVERS

DIA

Monsieur le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption pour les immeubles suivants :

199, rue de la République
Rue des Alouettes – Parcelle 48 Zone

Enquête de satisfaction

Monsieur Taesch fait part des résultats de l'enquête de satisfaction qui a été réalisée du 1^{er} octobre 2023 au 28 mars 2024. Les retours sont très satisfaisants en ce qui concerne l'accueil physique et téléphonique. Monsieur Taesch fait remarquer que les personnes qui utilisent les services de la mairie et notamment le service d'instruction des cartes d'identité et passeports sont en grande majorité extérieures à la commune.

Calendrier

- Samedi 13 avril : salon du jardin et des plantes à l'hippodrome
- Lundi 22 avril : courses hippiques à l'hippodrome
- Lundi 29 avril 2024 : Conseil Municipal
- 7 mai 2024 à 19h00 Commémoration du 8 mai.

Fin de séance à 22h30